**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 125 (1999)

**Heft:** 3

**Sonstiges**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

| | |
|---|---|
| Date limite de réception des questions des concurrents | 15 avril 1999 |
| Envoi des réponses aux questions des concurrents | 30 avril 1999 |
| Date limite d'envoi des projets par les concurrents | 28 mai 1999 |
| Date limite de réception des dossiers à Lorient | 4 juin 1999 |
| Présentation des projets au jury | 5 juillet 1999 |
| Délibération du jury | 9 juillet 1999 |

*Documents à fournir*
Les candidats déposeront leur projet sous forme d'un schéma d'aménagement et d'urbanisme, présentant les caractéristiques suivantes. Pièces écrites: texte descriptif, tableau des surfaces, estimation prévisionnelle des coûts
Documents graphiques, sur quatre planches au format A0: schéma général du parti d'aménagement et de l'organisation des pôles d'activités (échelle libre) plan de masse (échelle 1/1000); plan du rez-de-chaussée et plans partiels d'étages courants (échelle 1/1000) coupes, élévations, détails (échelle libre)
Les langues de travail du concours sont le français et l'anglais.

*Critères de jugement*
Le jury évaluera les projets en fonction de leur pertinence dans le traitement des éléments suivants: l'accessibilité du site, par mer et par route, les relations entre la ville, la base et les ports; les orientations portant sur la fréquentation du site en fonction de la diversité des futurs usagers (entreprises, Lorientais, touristes, stagiaires, enseignants, chercheurs, etc.); l'affectation à de nouveaux usages des locaux dont la conservation est envisagée; la valorisation patrimoniale des volumes bâtis - les bunkers; l'intégration de ces volumes dans un paysage adéquat et leur traitement chromatique; l'utilisation du potentiel de surfaces offert par les façades et les toitures des bunkers; l'intégration du site de la base des sous-marins dans les secteurs urbains adjacents; l'estimation des coûts.

*Inscription*
L'inscription peut être effectuée sur simple demande auprès du Service des Marchés – Hôtel de ville – F-56100 Lorient (France), tél. (33) 2 97 02 22 64, fax (33) 2 97 02 21 83, E-mail: marches@mairie-lorient.fr
Le règlement d'une caution de 2000 francs français, payable par chèque ou virement bancaire, libellé à l'ordre de Madame le TPM de Lorient, sera également requis.

*Informations*
Concours pour la reconversion de la BSM Lorient, Mission de préfiguration, Partenaires Développement Base des sous-marins, F-56100 Lorient (France), fax (33) 2 97 83 67 40, E-mail: partenaires.developpement@wanadoo.fr

## Cycle d'orientation de la Gruyère, La Tour-de-Trême

*Fin de la partie rédactionnelle*

**Ouverture**

L'association des communes de la Gruyère ouvre un concours de projet pour la construction d'un bâtiment destiné à l'école du cycle d'orientation scolaire, apte à répondre aux besoins démontrés par une étude démographique.

*Jury*
MM. Jean-Bernard Repond, Bulle, Bernard Guisolan, syndic de La Tour-de-Trême, Jacques Boschung, directeur du CO de Bulle, Georges Descombes, arch. EAUG/FAS, Genève, Philippe Gueissaz, arch. EPFL/FAS/SIA, Sainte-Croix, Wolfgang Schett, arch. EPFZ/FAS/SIA, Bâle, Pascal Tanari, arch. EAUG/FAS/SIA, Genève

*Participation*
Le concours s'adresse aux architectes dont la qualité est reconnue par la loi fribourgeoise sur l'aménagement du territoire et les constructions et enregistrés comme tel à l'Office cantonal de l'aménagement du territoire (OCAT) le 28 mai 1999.

Résumé du règlement, programme (demande exclusivement par fax au 026-322 28 80) et inscription par écrit auprès du secrétariat du concours. Une copie du récépissé attestant le paiement d'une finance de 300 francs devra être jointe à la demande d'inscription (compte N° 11.10.056'900-01, Banque Cantonale de Fribourg, 1700 Fribourg, CCP 17-49-3; N° clearing 768, avec la mention: « Concours d'architecture pour la construction du CO de la Gruyère à La Tour-de-Trême »). Cette somme sera remboursée aux concurrents qui rendront un projet admis au jugement.

*Prix et mentions*
Fr. 150 000.– (y compris TVA)

*Calendrier*

| | |
|---|---|
| Délai d'inscription: | 16 février 1999 |
| Envoi des documents: | dès le 17 février 1999 |
| Retrait des maquettes: | dès le 17 février 1999 |
| Délai pour l'envoi des questions: | 3 mars 1999 |
| Rendu des projets de concours: | 28 mai 1999 |
| Rendu des maquettes: | 18 juin 1999 |
| Jugement: | juin 1999 |